

Lurelu

The logo for Lurelu, featuring the word "lurelu" in a white, lowercase, sans-serif font inside a red circle, which is set against a red rectangular background.

Un drame à échelons multiples

Daniel Sernine

Volume 37, numéro 3, hiver 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73148ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Sernine, D. (2015). Un drame à échelons multiples. *Lurelu*, 37(3), 5–5.



Un drame à échelons multiples

5

«La courte échelle tombe de haut», voilà comment titrait *Le Devoir* un matin d'octobre dernier, deux jours avant que la faillite soit officiellement annoncée. Dans le milieu de l'édition, on savait que La courte échelle allait mal depuis quelques années, et très mal depuis quelques saisons. Factures impayées, chèques sans provision, roulement de personnel, redevances non versées aux auteurs et aux illustrateurs, dans certains cas depuis des années. Quelques auteurs avaient accepté de faire crédit à la maison d'édition en consentant au report des sommes dues, dans l'attente de jours meilleurs; d'autres avaient quitté le navire en reprenant leurs billes; la plupart ne pouvaient que constater, démunis, l'opacité de la gestion des redevances. On notait aussi, et ce depuis plusieurs années, que La courte échelle semblait naviguer sans boussole, multipliant les tentatives éditoriales dans diverses directions, dont certaines laissaient pour le moins perplexe. Quelques prix littéraires, malgré tout, étaient venus mitiger une ambiance morose.

Les subventionneurs, alertés par le non-versement presque systématique des redevances, jouaient de prudence. La récente faillite du distributeur Messageries de presse Benjamin aura peut-être donné le coup de grâce à ce qui a longtemps été un éditeur-phare de notre littérature jeunesse.

La courte échelle avait trente-sept ans, le même âge que *Lurelu*. Que la faillite ait été prévisible (dans le milieu de l'édition et celui des écrivains) ou qu'elle soit venue comme un coup de tonnerre inattendu (pour les médias et le public général), elle aura généré de formidables ondes de choc. Comme j'écris ces lignes en novembre, il serait vain pour moi de spéculer sur la suite des choses, sachant que le portrait au moment où vous lirez ce *Lurelu* sera différent. À travers cela on songe aux auteurs de séries en cours, dont l'œuvre restera peut-être en suspens. On pense avec affliction aux écrivains et aux illustrateurs dont les droits d'auteurs auront été bradés, comme les meubles et les palettes de livres, entre syndic et repreneurs. Ç'aura en effet été l'une des consternantes leçons de cette déconfiture : les droits moraux, ou droits d'auteur, que nous croyions au moins protégés par la *Loi sur le statut professionnel des artistes et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (Loi 78), sont assujettis à la loi fédérale sur les faillites, au même titre que les factures d'imprimeurs ou les loyers impayés.

Depuis octobre, on aura pu lire sur divers supports des éloges de La courte échelle, aussi n'en rajouterai-je pas ici. Nos lectrices et lecteurs connaissent l'importance cardinale de cette maison d'édition dans l'histoire de notre culture. Et ce, même si le public et les médias oubliaient – ou ignoraient – que notre littérature jeunesse existait *avant* La courte échelle, et continuait de prospérer et de se diversifier *pendant* les années de gloire de cette entreprise. C'est ce qui me donne confiance en la suite des choses : d'autres acteurs majeurs continuent de porter le flambeau et, dans plusieurs cas, leur navire semble mieux piloté que ne l'était celui qui a fait naufrage. Quand les vagues se seront apaisées, lorsque l'air se sera éclairci, il sera toujours temps de porter un regard rétrospectif – littéraire et socioculturel – sur la génération Courte échelle.

Daniel SERNINE

Dernière heure : Au moment de la relecture finale des épreuves, le 5 décembre, nous apprenions que le syndic de faillite avait accepté l'offre de rachat de La courte échelle par un tandem formé de Raymond Talbot (qui fut propriétaire de la défunte librairie Champigny) et de sa fille Mariève Talbot (ex-directrice générale de l'organisme lavalois «Lis avec moi»). Les lectrices et lecteurs qui fréquentent notre site Web auront pu y lire la nouvelle détaillée de ce rachat.